

PAR COURRIEL

Québec, le 4 janvier 2018

Monsieur Marc Larin
Ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports
625, boulevard Laflèche, bureau 110
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

**Objet : Projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de
sédimentation à la mine de Mont-Wright à Fermont
Questions complémentaires du 4 janvier 2018 (n^{os} 1 et 2)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné,
la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des
renseignements complémentaires à cette fin.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission
souhaite recevoir les réponses d'ici le 10 janvier compte tenu de l'échéancier dont elle
dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

1. Quelle est la classification fonctionnelle de la route 389 dans le secteur de Fermont ?
2. Est-ce que la réalisation du projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de sédimentation à la mine de Mont-Wright pourrait compromettre la réalisation du projet de déplacement de la route 389 (tronçon Fire Lake – Mont-Wright) au sud des installations de la mine ? Le cas échéant, quelles sont les dispositions que le Ministère compte prendre ?

Veillez fournir un état de situation du projet de déplacement de la route 389 dans ce secteur.